

## REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit septembre à 18h30,  
Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

|                                                             |                                               |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| NOMBRE DE CONSEILLERS                                       | En exercice : 59<br>Présents à la séance : 42 |
| DATE DE LA CONVOCATION                                      | 11/09/2025                                    |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 25/09/2025                                    |

**OBJET :**

**Versement de fonds de concours aux Communes membres**

**Étaient présents :**

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Gérald BORDIGA , M. Rémi COSTORIER , M. Claude NEBON , M. Bernard LONG , M. Franck LAGIER , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Alexandre MOUGIN , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSEYRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVIER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , Mme Cécile VARALDI , M. Loïc BOIVIN

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Benjamin CORTESE procuration à M. Christian PAPUT, Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Françoise BERNERD, M. Jean-Louis BROCHIER procuration à M. Claude BOUTRON, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Chantal RAPIN procuration à M. Vincent MEDILI, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Joël REYNIER, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle DAVID

**Absent(s) :**

M. Rémy ODDOU, M. Michel GAY-PARA, M. Roger GRIMAUD, Mme Carole LAMBOGLIA, Mme Mélodie GAILLARD, Mme Maryvonne GRENIER, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Françoise BERNERD , ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Par délibération du 11 février 2025, la Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance a défini la répartition du fonds de concours 2025 par commune. Celui-ci permet aux communes membres de recevoir, selon des règles bien définies, le soutien financier de la Communauté d'agglomération pour la réalisation ou l'acquisition d'équipement ou pour des dépenses de fonctionnement contribuant au maintien en état normal d'utilisation d'un équipement, à hauteur maximum de 10 % du montant annuel alloué à chaque commune.

Les communes suivantes sollicitent aujourd'hui le versement de fonds de concours pour les projets suivants :

Section d'investissement :

| FOUILLOUSE                                                                               |                      |                                                       |                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------|
| PROJET                                                                                   | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT<br>AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Travaux d'aménagement du garage communal<br>CD 05 : 4 000 €                              | 13 333.00 €          | 9 333.00 €                                            | 4 000.00 €                |
| Remplacement des volets de l'ancienne école                                              | 6 717.88 €           | 6 717.88 €                                            | 3 358.94 €                |
| Acquisition matériel de sonorisation                                                     | 1 750.00 €           | 1 750.00 €                                            | 875.00 €                  |
| Acquisition tente de réception                                                           | 2 425.22 €           | 2 425.22 €                                            | 1 212.61 €                |
| BARCILLONNETTE                                                                           |                      |                                                       |                           |
| PROJET                                                                                   | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT<br>AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Réfection du chemin du menuisier<br>CD 05 : 3 780 €                                      | 5 445.00 €           | 1 665.00 €                                            | 576.00 €                  |
| Sécurisation du site de Peyssier<br>CD 05 : 8 700.30 €                                   | 12 429.00 €          | 3 728.70 €                                            | 1 242.90 €                |
| Rénovation de la maison des Cantonniers<br>CD 05 : 10 142.10 €<br>CR - NCA : 10 000.00 € | 33 807.00 €          | 13 664.90 €                                           | 6 832.45 €                |

| JARJAYES                                                                                                                                                                                 |                      |                                                       |                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------|
| PROJET                                                                                                                                                                                   | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT<br>AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Travaux de voirie Chemin des Côtes<br>CD 05 : 4 994 €                                                                                                                                    | 14 592.00 €          | 9 598.00 €                                            | 4 799.00 €                |
| <b>SIGOYER</b><br>La commune de Sigoyer souhaite retirer le dossier 2025-SIGOYER-1 présenté et voté au Conseil communautaire du 26 mars 2025 et le remplacer par le dossier ci-dessous : |                      |                                                       |                           |
| PROJET                                                                                                                                                                                   | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT<br>AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Maison Muret - Acquisition meubles de cuisine logement                                                                                                                                   | 37 134.00 €          | 37 134.00 €                                           | 18 316.45 €               |

Les crédits sont prévus au Budget Général de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance.

**Décision :**

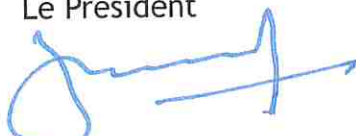
Il est proposé sur avis favorable de la Commission Développement Economique, Finances, Ressources Humaines du 9 septembre 2025 :

**Article unique :** d'approuver le versement des fonds de concours suivants :  
Section d'investissement (chapitre 204) :

9 446.55 € à la commune de Fouillouse,  
8 651.35 € à la commune de Barillonnette,  
4 799.00 € à la commune de Jarjayes,  
18 316.45 € à la commune de Sigoyer.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :  
- POUR : 52

Le Président

  
 Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

  
 Françoise BERNERD

Transmis en Préfecture le : 29 SEPT 2025

Affiché ou publié le : 29 SEPT 2025

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.